Non, non, il n'est point d'âme un peu bien située
Qui veuille d'une estime ainsi prostituée;
Et la plus glorieuse a des régals peu chers,
Dès qu'on voit qu'on nous mêle avec tout l'univers :
Sur quelque préférence une estime se fonde,
Et c'est n'estimer rien qu'estimer tout le monde.
Puisque vous y donnez, dans ces vices du temps,
Morbleu! vous n'êtes pas pour être de mes gens;
Je refuse d'un cœur la vaste complaisance
Qui ne fait du mérite aucune différence;
Je veux qu'on me distingue, et, pour le trancher net,
L'ami du genre humain n'est point du tout mon fait.

Ce dernier vers est resté proverbe :

« Gardons-nous aussi d'une pente non moins dangereuse : ne nous laissons point aller à une admiration banale, injurieuse pour ce qui mérite vraiment d'être admiré. Ne soyons point des Alcestes grondeurs, je le veux, mais ne soyons pas non plus de débonnaires Philintes, des *amis du genre humain*, comme dirait le misanthrope de ces philanthropes littéraires, car

Sur quelque préférence une estime se fonde,
Et c'est n'estimer rien qu'estimer tout le monde. »

J.-J. Ampère.

— **Allus. littér. : Allons, ferme, poussez, mes bons amis de cour.** Vers de Molière dans le *Misanthrope*, acte II, scène v. Dans cette fameuse scène, dite des *tabourets*, où Célimène voit sa causticité et son humeur médisante applaudies par Eliante, Acaste et Clitandre, Alceste n'y tient plus, et s'abandonne à cette boutade dont le premier vers est devenu l'objet de fréquentes allusions :

Allons, ferme, poussez, mes bons amis de cour;
Vous n'en épargnez point, et chacun a son tour;
Cependant aucun d'eux à vos yeux ne se montre,
Qu'on ne vous voie en hâte aller à sa rencontre,
Lui présenter la main, et d'un baiser flatteur
Appuyer les serments d'être son serviteur.

« *Allons, mes bons amis de cour*, critiquez, dirigez vos sarcasmes sur les traductions du *Barbier de Séville* et de *Robin des Bois;* déchirez ces œuvres de musicien parolier, heureusement accomplies malgré tant d'obstacles que nul de vous n'a pu surmonter. »

Castil-Blaze.

— **Allus. littér. : Faites-vous des amis prompts à vous censurer.** Allusion à un vers de Boileau dans son *Art poétique*. V. Censurer.

— **Allus. littér. : Et l'ami Pompignan pense être quelque chose.** Allusion à un vers satirique de Voltaire. V. Quelque chose.

— **Allus. littér. : Etre ami de Platon, mais plus encore de la vérité**, c'est-à-dire placer la vérité au-dessus du respect que l'on a pour une autorité quelconque. V. Amicus Plato, sed magis amica veritas.

— **Allus. littér. : Un frère est un ami donné par la nature.** Allusion à un vers de Legouvé père. V. Frère.

— **Allus. littér. :**

Je laisse à penser la vie
Que firent ces deux amis.

Allusion à deux vers de La Fontaine. V. Vie.

Ami des hommes (L'), ou Traité de la population, par le marquis Riquetti de Mirabeau, livre d'économie politique en 4 vol. in-4°, qui parut en 1755. Le dauphin, fils de Louis XV, appelait cet ouvrage « le bréviaire des honnêtes gens, » et le savait, disait-il, par cœur. Voici, sur ce livre indigeste, l'opinion plus sensée de La Harpe : « Le marquis de Mirabeau fit beaucoup de bruit dans son temps, comme bien d'autres, par son livre de l'*Ami des hommes*, titre qui se sentait déjà du charlatanisme qui remplaçait le sentiment des bienséances. Elles défendent à l'honnête homme ces sortes d'affiches, qu'on peut mettre sur les boutiques pour attirer les chalands, mais qu'il ne faut point mettre à la tête d'un livre pour attirer les lecteurs. C'est à eux, et non pas à vous, à caractériser votre ouvrage; c'est au public, et non pas à vous, à juger si vous êtes en effet un *ami des hommes*...

» Ce Mirabeau l'économiste n'avait, de l'imagination méridionale, que le degré d'exaltation qui touche à la folie; il prit de la philosophie du temps l'orgueilleux entêtement des opinions, et une soif de renommée qu'il crut acquérir en popularisant sa noblesse par des écrits sur la science rurale. Il la possédait assez pour dégrader de très-belles terres par des expériences de culture, et déranger une grande fortune par des entreprises systématiques et des constructions de fantaisie. Il se faisait l'avocat du paysan dans ses livres, et le tourmentait, dans ses domaines, par ses prétentions seigneuriales, dont il était extrêmement jaloux. Il le fut encore plus de son fils, dont il haïssait la supériorité bien plus que les vices, et dont il aigrit le caractère et précipita la violence par des persécutions haineuses et continuelles. On sait d'ailleurs que cet *ami des hommes*, apparemment, ne faisait pas entrer sa famille en ligne de compte, car il fut toute sa vie comme Mme de Pimbêche avec la sienne, et obtint contre tous ses proches quantité de lettres de cachet. Son livre est un ramas indigeste de choses bonnes et mauvaises, bonnes quand elles sont à tout le monde, mauvaises quand elles sont à lui; sans plan ni méthode, le tout écrit en style baroque, avec une grande envie d'imiter Montaigne, dont il n'a pas plus le style que l'esprit, et une incroyable profusion de mots, qu'il appelle *sa chère et native exubérance*. Sa prétendue chaleur n'est qu'une intempérance d'amour-propre qui abonde dans ses pensées; son affection pour le peuple, une aversion jalouse du ministère et une présomptueuse ambition d'y parvenir; et ses déclamations contre la cour, un grand désir de s'en faire remarquer. Il y parvint et fut enfin mis à la Bastille. C'est le plus grand honneur et le seul que lui aient valu ses écrits. »

Ami des Enfants (L'), par Berquin. Ce charmant recueil de dialogues, de scènes, de récits, est un des meilleurs ouvrages que l'on puisse mettre entre les mains de la jeunesse; on y admire une manière simple et naïve de raconter, toujours à la portée de l'âge auquel l'auteur s'adresse. Le prix que l'Académie française devait décerner en 1784 au livre le plus utile qui eût paru dans l'année fut décerné à l'*Ami des Enfants*. Les sujets qui composent ce recueil ont pour la plupart une grande valeur morale. Voici les principaux : la *Vanité punie*, drame en un acte; le *Bon Fils*, drame en deux actes; le *Petit Joueur de violon*, drame en un acte; la *Petite Glaneuse*, chef-d'œuvre du genre, etc.

Ami du peuple (L'), l'une des feuilles les plus fameuses de la Révolution, rédigée par Marat, qui lui-même, comme on le sait, prenait cette qualification. Le premier numéro parut le 12 septembre 1789, sous ce titre : le *Publiciste parisien, journal politique, libre et impartial, par une société de patriotes, et rédigé par M. Marat, auteur de l'Offrande à la patrie*, etc.; avec la devise de Rousseau pour épigraphe : *Vitam impendere vero*. L'auteur, à ce qu'il assura plus tard, vendit les draps de son lit pour fournir aux premiers frais de sa publication. Entre autres étrangetés, on lit dans le prospectus : « Le lecteur sera souvent surpris de la hardiesse des idées; mais il y trouvera toujours liberté sans licence, énergie sans violence, et sagesse sans écarts. » Pendant qu'il donnait ce *bon billet* au public de 89, Marat débutait par sonner le tocsin contre une partie de l'Assemblée nationale, et proposait de régénérer l'Etat en *balayant* les députés de la noblesse et du clergé. Dès le sixième numéro, il modifia ainsi son titre : l'*Ami du peuple*, ou *le Publiciste parisien, journal politique*, etc. La feuille, composée ordinairement de huit pages in-8°, parut sous ce titre jusqu'au 21 septembre 92. Les collections complètes en sont, comme on le sait, excessivement rares; elles l'étaient même devenues du vivant de l'auteur. Il existe d'ailleurs des lacunes causées soit par les saisies, soit par les interruptions involontaires, les fuites de Marat, en l'absence duquel son journal était contrefait par de nombreux faussaires, et qui a lui-même comblé quelques-unes de ces lacunes après coup par la publication de numéros antidatés, pour assortir les collections de ses souscripteurs; car il est remarquable qu'une de ses préoccupations était la fidélité à ses engagements, fidélité qui était d'ailleurs stimulée par cette infatuation de ne point *enlever à la patrie le fruit de ses méditations*. En résumé, les exemplaires complets de ce que les bibliographes nomment le *vrai Marat*, augmentés des journaux qui forment la suite, et purgés des continuations apocryphes, sont véritablement introuvables. On ne connaît guère que celui qui faisait partie de la magnifique collection Labédoyère, acquise récemment par la Bibliothèque impériale, et celui qui est à Berlin, dans la bibliothèque particulière du roi de Prusse.

C'est dans son premier numéro que Marat donna ces fameux *Commandements de la Patrie*, dont on a fait plusieurs parodies, et qui, après tout, n'ont rien de sanguinaire et n'étaient que le programme rimé de la Révolution dans sa première phase. Nous les reproduisons ici :

Avec ardeur tu défendras
Ta liberté dès à présent;

Le mot *noble* tu rayeras
De tes cahiers dorénavant;

Du clergé tu supprimeras
La moitié nécessairement;

De tout moine tu purgeras
La France irrévocablement,

Et de leurs mains tu reprendras
Les biens volés anciennement.

Aux gens de loi tu couperas
Les ongles radicalement;

Aux financiers tu donneras
Congé définitivement;

De tes impôts tu connaîtras
La cause et l'emploi clairement,

Et jamais tu n'en donneras
Pour engraisser le fainéant.

De bonnes lois tu formeras,
Mais simples, sans déguisement;

Ton estime tu garderas
Pour les vertus et non l'argent;

Aux dignités tu placeras
Des gens de bien soigneusement,

Et sans grâce tu puniras
Tout pervers indistinctement.

Ainsi faisant, tu détruiras
Tous les abus absolument,

Et d'esclave tu deviendras
Heureux et libre assurément.

A ces platitudes patriotiques fort modérées, si on les compare aux grandes frénésies du tribun, les royalistes répondirent par d'autres *commandements*, qui contenaient, en manière de commentaires ironiques, des aménités du genre de celles-ci :

Les assassins honoreras
Et défendras humainement;

Homicide tu commettras
Quand tu le pourras sûrement;

L'assassinat tu prêcheras
A haute voix journellement;

Les biens du peuple retiendras
Sans rendre compte aucunement. etc., etc.

C'était le ton de la polémique d'alors; et c'est ce qu'on ne devrait pas oublier quand on rappelle les fureurs de Marat et d'autres journalistes révolutionnaires. Nous n'avons certes pas l'intention d'affaiblir le sentiment de répulsion si énergiquement prononcé à notre époque contre les enfants perdus de la Révolution. Mais tout en condamnant ce qui doit être éternellement condamné, le fanatisme aveugle, la furie sauvage des partis, tout en flétrissant la folie sanguinaire de certains acteurs de nos grandes convulsions politiques, il est équitable de rappeler que tous les partis avaient alors leurs énergumènes. La presse royaliste n'avait, sous ce rapport, rien à envier à la presse révolutionnaire. Elle comptait un grand nombre de feuilles d'une violence excessive, souvent ordurières et d'une obscénité immonde, qui ne parlaient que de pendre, de rouer, de noyer, de décapiter leurs adversaires, de *régénérer la France dans un bain de sang*, qui menaçaient les députés, même les plus pâles d'entre les constitutionnels, de la corde et des galères, appelaient l'invasion étrangère, indiquaient les points par lesquels nos frontières étaient vulnérables, et poussaient à l'avance des cris de triomphe en songeant aux milliers de potences qu'on dresserait bientôt pour guérir la France plébéienne de sa folie de constitution, de liberté et d'égalité. Qu'on lise les *Actes des Apôtres*, le *Journal de la Cour et de la Ville* (nommé vulgairement le *Petit Gautier*), l'*Ami du Roi*, le *Journal du Soir*, le *Journal de Suleau*, et vingt autres rédigés dans le même esprit, ainsi qu'une multitude de libelles diffamatoires et de pamphlets également frénétiques, gonflés de haine et de venin, noirs de calomnies, et qui ne contribuèrent pas peu à envenimer les passions et à précipiter les catastrophes : que l'histoire compare et qu'elle juge.

Quoi qu'on en ait dit, l'*Ami du peuple* n'a pas dépassé en violence les feuilles que nous indiquons ici; il les a seulement égalées, ce qui, il faut le reconnaître, était bien suffisant pour justifier l'effroyable renommée de son auteur. Néanmoins Marat est resté bien au-dessous de ses adversaires pour le cynisme des images et des expressions; rarement il se laisse aller à cette grossièreté de langage que les royalistes ont exploitée avant le *Père Duchesne;* et il est à remarquer que c'est assez souvent en style académique et ampoulé qu'il a prêché l'extermination.

Dès les premiers numéros, Marat se jeta à l'avant-garde des journalistes de son parti par l'audace de ses attaques contre le roi, la reine, la cour, les ministres, une grande partie de l'Assemblée, la municipalité, Necker, Bailly, La Fayette, la garde nationale, etc. Il tonne contre le repas des gardes du corps, fait appel à l'insurrection, et après les journées des 5 et 6 octobre, poursuivi, réduit à se cacher, pendant que le Châtelet faisait saisir ses presses, il trouve le moyen de reprendre le mois suivant la publication de sa feuille, qu'il poursuit à travers plusieurs interruptions et au milieu de tribulations sans nombre dont le détail ne peut trouver place ici. Forcé de fuir en Angleterre, il revient quelques mois après, reprend de nouveau son journal avec un redoublement de violence (juillet 90), et dans un écrit séparé, *C'en est fait de nous!* dénonce une conspiration, peut-être imaginaire, de la cour, et appelle le peuple à l'insurrection. C'est dans ce factum que se trouve cette phrase : « Cinq à six cents têtes abattues vous eussent assuré le repos, la liberté, le bonheur; une fausse sécurité a retenu vos bras et suspendu vos coups : elle va coûter la vie à un million de vos frères. » Tout le monde s'émut de telles prédications. Camille Desmoulins crut devoir faire quelques observations à son *cher Marat* sur son *intempérance de patriotisme :* « Vous êtes, dit-il, le dramaturge des journalistes. Les *Danaïdes*, les *Barmécides* ne sont rien en comparaison de vos tragédies. Vous égorgeriez tous les personnages de la pièce, et jusqu'au souffleur. Vous ignorez donc que le tragique outré devient froid? » Mais l'opiniâtre démagogue demeura inflexible dans sa funeste monomanie, exalté d'ailleurs par les poursuites et les attaques dont il était l'objet, par sa vie fiévreuse, son tempérament maladif, sa pitié farouche et passionnée pour les opprimés et les misérables; par ses haines, par son orgueil de tribun et ses prétentions étranges de politique profond et d'homme à grandes vues, enfin par son existence de bête sauvage constamment traquée dans les caves et les souterrains. Il faut ajouter le milieu et les circonstances, l'exaltation universelle des esprits, les complots réels dont on était enveloppé, les périls publics, enfin cette manie bizarre des disciples de Rousseau de s'assimiler la maladie noire de leur maître et de ne voir autour d'eux que des traîtres, des ennemis, des embûches et des complots. Le malheureux, plein de l'esprit implacable du moyen âge alors qu'il se croyait le législateur des temps nouveaux, en arriva à l'idée des anciens orthodoxes et des ultra-royalistes de son temps, à la théorie de l'épuration du corps social, de la suppression des *membres gangrenés et pourris*, de l'effusion d'un *sang impur* pour le salut public; il dogmatisa la vengeance et le châtiment, érigea le massacre en doctrine politique, et admit les sacrifices humains au nombre de ses moyens de gouvernement. « Il y a une année, dit-il, que cinq ou six cents têtes abattues vous auraient rendus libres et heureux. Aujourd'hui, il en faudrait abattre dix mille. Sous quelques mois peut-être en abattrez-vous cent mille; et vous ferez à merveille : car il n'y aura point de paix pour vous si vous n'avez exterminé jusqu'au dernier rejeton les implacables ennemis de la patrie. » (N° du 17 décembre 1790.)

Et dans le numéro du lendemain :

« Cessez de perdre le temps à imaginer des moyens de défense. Il ne vous en reste qu'un seul, celui que je vous ai recommandé tant de fois : une insurrection générale et des exécutions populaires. Fallût-il abattre vingt mille têtes, il n'y a pas à balancer un instant. »

Et ailleurs :

« Pendez, pendez, mes chers amis, c'est le seul moyen de faire rentrer en eux-mêmes vos perfides ennemis... »

Mais à quoi bon réimprimer ici des citations que tout le monde connaît, qu'on a mille fois reproduites et qui ont si souvent servi de texte à des déclamations contre la grande rénovation inaugurée en 89? comme si les fureurs d'un insensé avaient quelque rapport avec les principes incorruptibles qui forment maintenant la base de notre ordre social! Ces excentricités monstrueuses, il est à peine nécessaire de le dire, ne sont pas plus la grande, la glorieuse, l'immortelle Révolution, que la Saint-Barthélemy et les atrocités du duc d'Albe ne sont le christianisme.

Nous n'apprendrons rien à personne en rappelant que l'*Ami du peuple* finit par s'arrêter définitivement au chiffre de 270,000 têtes à faire tomber pour assurer le bonheur du peuple et le triomphe des idées révolutionnaires. Il prêchait en même temps l'établissement d'un tribun militaire, d'un dictateur, espèce de grand justicier qui eût eu la mission terrible d'épurer la société, d'écraser l'aristocratie, et qui lui-même eût vécu sous la main du peuple, le boulet au pied et le glaive sur le cou.

Cependant, si les accusations continuelles de Marat, ses dénonciations meurtrières, ses invectives, ses doctrines, lui avaient fait un grand nombre d'ennemis, il avait aussi des partisans fanatiques, non-seulement dans le peuple, qui le regardait comme son tribun, mais encore dans les classes bourgeoises, chose qu'on a trop oubliée. Certains hommes politiques, sans partager ses fureurs, le regardaient comme un agitateur utile au milieu de la lutte terrible engagée contre l'ancienne société. Peut-être même quelques-uns qui s'indignaient bruyamment ne dédaignaient-ils point d'attiser secrètement la colère de ce dogue de combat, qui mordait tout le monde et qui était toujours prêt à tout dire et à tout oser. Sa feuille était le tocsin de la Révolution, le moniteur de la révolte. Mais on se tromperait étrangement si l'on s'imaginait qu'elle ne contient que ces déclamations convulsives, ces rugissements que tant de citations ont rendus fameux, et qui inspirent une si légitime répulsion. Un bon nombre de passages, il faut loyalement en convenir, ne sont dépourvus ni de bon sens, ni de vigueur, ni d'intelligence politique. Nous reconnaissons de la verve et de l'esprit aux *Actes des Apôtres;* je ne sais pourquoi nous n'aurions pas la même équité pour la feuille décriée de Marat. N'oublions pas que des hommes d'une intelligence très-distinguée ont été de l'opinion que nous émettons ici, et qui pourra sembler paradoxale aux esprits étroits et exclusifs. S'il fallait citer des exemples, nous rappellerions M. Victor Cousin, l'illustre philosophe, qui, suivant une assertion qui n'a jamais été démentie, que nous sachions, à l'époque la plus éclatante de son professorat sous la Restauration, lisait en petit comité, à ses disciples, des fragments détachés du journal de Marat.

On peut encore juger de l'importance de cette feuille par les innombrables contrefaçons et imitations qui en furent faites du vivant même de l'auteur et jusqu'à nos jours. Est-il nécessaire de rappeler que l'engouement du peuple alla jusqu'au fétichisme et survécut même à la Terreur? Ce fut en effet après le 9 thermidor que Marat fut panthéonisé, et la réaction contre sa mémoire ne commença à se manifester que vers le milieu de l'an III. Assurément, cette puissance inouïe d'une feuille et d'un journaliste, cette popularité exclusive, despotique, et qui s'imposait à tous, n'est pas due uniquement à des prédications sanguinaires que sans doute on ne prenait pas toujours au sérieux, et dont tous les partis extrêmes se sont d'ailleurs souillés à cette époque. Mais leur action sur les effroyables exécutions de septembre est évidente et notoire. Cette circonstance est plus que suffisante, on le sent, pour justifier la réprobation de l'histoire, et s'opposera toujours à ce qu'on tente une analyse froide et impartiale d'une œuvre qui a produit de tels résultats. L'*Ami du peuple*, tant de fois poursuivi et interrompu, se termina comme il avait vécu, au milieu des orages soulevés par sa polémique effrénée, et en attaquant de la manière la plus violente la Convention, qui était à peine réunie. Il avait eu 685 numéros.

En entrant dans la Convention, où l'avaient porté les électeurs de Paris, Marat cessa la publication de sa feuille; mais quelques jours plus tard, il en fit paraître une nouvelle sous le titre de *Journal de la République française* (25 septembre 1792), dans laquelle il juge les personnes et les partis avec sa modération habituelle. Dès lors, ses victimes ordinaires sont Brissot, Roland et *sa clique*, les Girondins, qu'il désigne sous le nom ironique d'*hommes d'Etat*, et qui d'ailleurs ne le ménageaient pas non plus. La Montagne même lui semble d'une tiédeur qui le désespère, etc. En mars 93, il changea encore une fois son titre, et intitula son journal le *Publiciste de la République française*. On sait qu'il fut l'objet de nouvelles poursuites, et enfin décrété d'accusation, mis en jugement, mais acquitté et ramené en triomphe au sein de l'Assemblée. Il continua ce journal jusqu'à sa mort. Le dernier numéro était sous presse quand il fut frappé, et parut le lendemain. Lorsque le poignard de Charlotte Corday fit tomber la plume de sa main, il en corrigeait les épreuves, sur lesquelles rejaillit son sang. Quelques-unes de ces épreuves existent encore; elles ont fait partie de la riche collection du colonel Maurin. Etrange monument que ces épreuves tachées du sang de celui-là même qui, dans ce journal, avait tant de fois prêché l'effusion du sang humain, et qui périssait victime de ses propres théories! V. Marat.

Ami du Roi (L'), journal ultra-royaliste, fondé vers le milieu de 1790 par les continuateurs de Fréron, et qui n'était en quelque sorte que la transformation de l'*Année littéraire*. Le prospectus portait cette épigraphe : *Pro Deo, rege et patria*, et annonçait la prochaine publication d'un journal quotidien qui aurait pour titre : L'*Ami du Roi, des Français, de l'Ordre et surtout de la Vérité*. Le premier numéro de l'*Ami du Roi* parut le 1er juin 1790. Le journal fut d'abord rédigé conjointement par l'abbé Royou et Montjoye, puis par l'abbé Royou et son frère, à partir du 1er septembre 1790 jusqu'au 4 mai 1792, tandis qu'en même temps Montjoye publiait une feuille portant le même titre, depuis le 1er septembre 1790 jusqu'au 10 août 1792. Mais pour nous l'*Ami du Roi* se personnifie dans l'abbé Royou, comme l'*Ami du peuple* dans Marat. Royou, en effet, ne surpassait pas Montjoye en talent, mais il le surpassait de beaucoup en violence. C'est là, c'est dans la situation des esprits, qu'il faut chercher surtout l'explication de son succès. Royou était et se montrait à la fois aristocrate exalté et prêtre fanatique. A ce double titre, sa feuille devait être recherchée par la noblesse aussi bien que par le clergé; et comme elle parlait toujours aux passions, que nulle autre ne s'exprima avec autant de violence contre les hommes et les institutions de la Révolution, elle obtint sans peine les prédilections de toute l'aristocratie. Aussi le journal de Royou ne cessa-t-il d'être appuyé par la cour et les ministres jusqu'à la fuite du roi. Tous les jours, il redoublait ses attaques, laissant percer à chaque ligne l'espoir que les puissances étrangères et les émigrés viendraient bientôt mettre en pièces la *charte de rébellion*, accablant des invectives les plus grossières les hommes de la Révolution, et appelant sur la tête de ces *forcenés* une prompte et terrible vengeance. L'Assemblée nationale s'émut enfin de ces provocations insolentes, et, dans sa séance du 3 mai 1792, Royou fut décrété d'accusation. Il mourut quelques semaines après.

Amis de la Constitution (Journal des), créé par un arrêté de la Société des Amis de la Constitution (ou jacobins), du 31 octobre 1790, pour publier par extraits la correspondance des sociétés de la province affiliées avec le grand centre jacobin de Paris. Les Duport, les Barnave et les Lameth dominaient encore dans la société, ce qui explique comment la direction de cette feuille fut confiée à Choderlos de Laclos, l'auteur des *Liaisons dangereuses*, l'agent connu du duc d'Orléans. C'était en quelque sorte un recueil de révélations et d'accusations qui venaient de tous les points de la France contre les ennemis de la Révolution. D'ailleurs, Laclos ne se renferma pas rigoureusement dans le cadre étroit qui lui avait été donné. Il rendit compte des travaux de l'Assemblée et des événements politiques; mais c'est à tort qu'on a dit que cette feuille reproduisait *in extenso* les séances du club. On l'a confondue avec celle dont nous nous occuperons ci-dessous. Lors de la scission de la Société (juillet 1791), le *Journal des Amis de la Constitution* demeura l'organe des feuillants, et cessa de paraître le 20 septembre suivant. Déjà il avait été remplacé comme organe des jacobins par le *Journal des Débats de la Société des Amis de la Constitution*. V. l'article suivant.

Il y eut aussi un *Journal des Amis de la Constitution monarchique*, organe d'une société du même nom, fondée par le comte de Clermont-Tonnerre, Malouet et autres constitutionnels, par opposition au club des jacobins. Cette feuille, qui comptait Fontanes parmi ses rédacteurs, n'eut que vingt-sept numéros, et parut du 18 décembre 1790 au 18 juin 1791.

Amis de la Constitution (Journal des Débats de la Société des), *séante aux Jacobins*. Il commença à paraître en juillet 1791, pendant que le précédent existait encore, et devint, presque à son origine, l'organe officiel du club, dont il reproduisait les séances. En septembre 1792, il modifia son titre de la manière suivante : *Journal des Débats de la Société des Jacobins, amis de l'égalité et de la liberté*. Il était rédigé par Deflers, qui finit par mécontenter les jacobins par son indépendance ou sa partialité, et qui fut chassé de la société comme *brissotin*. Il n'en continua pas moins à donner dans son journal les débats du club avec la même étendue, à la grande indignation des jacobins, et sans qu'on sût comment lui parvenait le compte rendu des séances. Cette feuille cessa de paraître le 24 frimaire an II (14 décembre 1793), au n° 556. C'est un des documents les plus utiles à consulter pour la période qu'il comprend. Les collections en sont assez rares. Le *Journal de la Montagne* lui succéda comme organe du club. Il ne faut pas confondre le *Journal des Débats des Jacobins* avec le *Journal des Débats et Décrets*, qui a traversé toutes les vicissitudes politiques et s'est perpétué jusqu'à nos jours. V. Débats.

Ami des Citoyens (L'), *Journal fraternel, par J.-L. Tallien, citoyen soldat*. Tel est le titre d'une feuille politique fondée en 1791 par le héros futur du 9 thermidor. Ce n'était d'abord qu'un placard qui s'affichait toutes les semaines et qui était surtout destiné aux Parisiens. En octobre de la même année, Tallien transforma ce journal-affiche en une feuille in-8° de 16 pages, qui paraissait deux fois par semaine. La publication en fut abandonnée plusieurs fois, et enfin reprise en fructidor an II. Il fut dès lors le principal organe du parti thermidorien, devint quotidien, et fut placé, au commencement de l'an III, sous la direction de *Méhée fils*, ancien secrétaire-greffier de la Commune et l'un des hommes de Tallien, qui se cacha d'abord sous l'anagramme transparent de *Felhémési*. Peu de temps après, le titre fut modifié de la manière suivante : *Le Spectateur Français*, ou *l'Ami des Citoyens*. Dans ces temps de réaction furieuse, ce journal eut quelque succès en combattant les terroristes abattus, la *queue de Robespierre;* mais sa vogue s'épuisa rapidement. Il mourut de consomption vers la fin de l'an III.

Amis (Journal des), journal publié par l'abbé Fauchet et qui faisait suite aux feuilles qu'il avait déjà fait paraître, la *Bouche de Fer*, le *Cercle social*, etc. Le titre venait de ce que Fauchet devait avoir pour collaborateur son ami Guéroult, qui d'ailleurs lui fit défaut au moment de l'exécution. Le premier numéro parut le 6 janvier 1793. Outre les rêveries mystiques habituelles à l'auteur, ce journal contient des attaques extrêmement vives contre les montagnards. Il ne vécut que quelques mois, et cessa de paraître après la chute des Girondins (on sait que Fauchet partagea leur sort). On y trouve des renseignements intéressants pour l'histoire de cette période orageuse.

Ami de la Religion et du Roi (L'), journal fondé en mai 1814 par MM. Adrien Leclère et Picot. Suspendu pendant les Cent-Jours, il reparut à la seconde Restauration comme feuille semi-hebdomadaire. En 1830, il modifia ou plutôt abrégea son titre, et s'appela simplement l'*Ami de la Religion*, le roi étant devenu de trop. Ses propriétaires successifs ont été MM. Adr. Leclère et Picot, de Genoude et Dupanloup. Ses directeurs, pour faire la part du temps, sans doute comme on fait la part du feu, imaginèrent une nouvelle nuance politico-religieuse, le *catholicisme libéral*, mots qui durent être bien étonnés de se trouver ensemble. L'*Ami de la Religion* a éprouvé bien des vicissitudes; toute son existence n'a été qu'une polémique acharnée, et pour ainsi dire incessante, avec le journal l'*Univers* et son successeur le *Monde*.

Toutefois, ces discussions n'étaient que des querelles intestines, et ne portaient guère que sur des points de discipline ecclésiastique; mais dès qu'il s'agissait de la démocratie et des principes de 89, le plus touchant accord s'établissait entre les frères ennemis, et l'*Arcades ambo* du poëte latin n'avait jamais trouvé une plus juste application.

En 1862, l'*Ami de la Religion* a perdu son individualité, et s'est fondu dans le *Journal des Villes et Campagnes : Tria juncta in uno*.

Amis des Noirs (Société des), fondée à Paris, par Brissot, en 1778, en imitation de la société anglaise pour l'abolition de la traite. Elle compta presque aussitôt dans son sein les hommes les plus éminents, Mirabeau, Clavière, La Fayette, Bergasse, La Rochefoucauld, Lacépède, Volney, Tracy, Lavoisier, Pastoret, Condorcet, Siéyès, etc. Son but était de préparer l'affranchissement des noirs, et en effet, au début de la Révolution, elle exerça une grande influence sur les colonies.

Amis de la Constitution (Société des). V. Jacobins.

Amis du peuple (Société des). La révolution de Juillet fit éclore un grand nombre de sociétés politiques, qui se livrèrent activement à la propagation des principes républicains dont elles étaient animées, et conquirent une puissante influence sur l'opinion. L'*Association des écoles*, la *Société de l'ordre et des progrès*, l'*Union*, la *Société constitutionnelle*, recrutèrent partout des adeptes, et comptèrent bientôt d'illustres représentants dans les deux Chambres, à l'Institut, dans la presse, dans l'armée, dans les sciences, dans les arts, dans l'industrie. La *Société Aide-toi*, si célèbre sous la Restauration, n'avait encore rien perdu de son prestige. Mais de toutes ces sociétés populaires, la plus active, la plus importante, sans contredit, fut celle des *Amis du peuple*, dans laquelle ne tarda pas à se fondre la *Loge des amis de la vérité*. Hardie, bruyante, pleine d'une fiévreuse initiative, la *Société des Amis du peuple* se composait surtout de ces héroïques jeunes gens qui avaient guidé en juillet les coups du peuple; elle fit revivre un instant les traditions du club des jacobins. Ses séances, d'abord publiques, se tenaient au manége Peltier. C'est là qu'accouraient, pour s'aguerrir aux délibérations tumultueuses, ceux qu'entraînait l'élan d'une conviction sincère, comme ceux qui brûlaient de sortir de leur obscurité et voulaient faire de la société un piédestal à leur ambition. Les persécutions du ministère ne manquèrent pas aux *amis du peuple*, et ils n'existaient déjà plus comme *assemblée* publique lorsque Casimir Périer parvint au pouvoir; mais ils étaient loin encore d'avoir perdu leur empire sur les esprits. La Société entretenait avec les départements des relations assidues, soutenait les convictions chancelantes, et tenait sans cesse le gouvernement en échec par une série de publications vives, spirituelles, mordantes, auxquelles on ne savait répondre que par des calomnies, ou d'impurs pamphlets émanés de la police. Les membres de cette société célèbre eurent plusieurs fois des procès politiques à soutenir, procès dont ils sortirent toujours vainqueurs, soit devant l'opinion, soit même en vertu des déclarations du jury; c'est qu'ils avaient pour eux le prestige des principes de justice et de liberté qu'ils défendaient avec autant de hardiesse que de talent, et qu'ils donnaient une voix éloquente à tant d'espérances déçues après la révolution de Juillet. C'est dans ces luttes judiciaires, auxquelles accusés et avocats prenaient part tour à tour, que se dessinèrent, avec une grandeur incontestable, des caractères et des talents aujourd'hui respectés de tous : Godefroy Cavaignac, Guinard, Garnier-Pagès, Marie, Dupont, Ploque, Bethmont, Michel (de Bourges), etc. En feuilletant les annales de la *Société des Amis du peuple*, on retrouve toutes les sommités républicaines de cette époque.

Amis de la Constitution (Société des), société fondée sous la seconde République. Elle se composait des républicains modérés de la nuance du *National* et de Cavaignac. Son existence fut aussi éphémère que celle de la Constitution qu'elle s'était donné pour mission de défendre.

Ami des Lois (L'), comédie en cinq actes et en vers, de Jean-Louis Laya, représentée pour la première fois à Paris sur le théâtre de la Nation, le 2 janvier 1793. Cette pièce, toute politique, obtint un succès immense, et l'empressement avec lequel le public se porta à la première représentation fut tel, qu'un nombre considérable de curieux auxquels il avait été impossible de pénétrer dans la salle, passèrent à la porte toute la nuit et la journée du lendemain pour assister à la deuxième représentation. L'auteur, rappelé par le public, dut paraître sur la scène. Son œuvre reflétait trop exactement les passions de l'époque pour ne pas froisser vivement les uns et réjouir les autres. A chaque représentation, la rivalité des deux partis se dessinait de plus en plus, et le tumulte allait croissant. Une lutte s'engagea bientôt au sujet de l'*Ami des Lois* entre la Convention et la Commune. Celle-ci, sur la réquisition d'Hébert, prit un arrêté qui interdisait l'ouvrage. Le lendemain, la foule se porte encore au Théâtre-Français. Les comédiens font demander des instructions à Chambon, maire de Paris, qui accourt au théâtre. Laya, de son côté, se rend à la Convention. C'était le 12 janvier; toutes les préoccupations étaient pour le procès du roi. Vergniaud présidait. Laya demande par un billet à paraître à la barre; il est admis; mais à peine est-il entré qu'il se voit forcé de sortir. Vergniaud lit une seconde fois le billet de Laya, et demande le vote; l'assemblée passe à l'ordre du jour. Au même moment arrive une lettre de Chambon. Le maire écrit du théâtre même, au milieu de la foule qui le retient et demande la pièce; il peint le désordre qui règne dans la salle et aux alentours. L'Assemblée, sur la proposition de Kersaint, adopte un ordre du jour motivé, qui, transmis à Chambon, est lu par lui au public, après quoi la pièce est jouée. La Commune est indignée de voir un de ses arrêtés cassé par la Convention; elle mande Chambon, lui reproche d'avoir manqué à ses devoirs. Cependant le procès de Louis XVI se poursuivait. Entre autres mesures de police, la Commune ordonne la clôture des spectacles. Le conseil exécutif provisoire casse l'arrêt de la Commune; mais, en même temps, il enjoint aux théâtres d'éviter la représentation des pièces qui, jusqu'à ce jour, ont occasionné des troubles, et qui pourraient les renouveler. On trouvait ainsi un moyen détourné de frapper l'*Ami des Lois* et de revenir sur le décret de la Convention. Celle-ci interrompt le jugement du roi pour discuter la décision du conseil exécutif. L'ancien maire de Paris, Pétion, s'élève contre les prétentions du conseil; il ne comprend pas la censure préventive; il admet seulement que l'on réprime des désordres, que l'on agisse sur des faits et non sur des hypothèses. Guadet l'appuie. Dubois de Crancé dit qu'une foule d'aristocrates se rendent à Paris, désertant les drapeaux de Condé, et qu'il ne faut point leur fournir de lieu de rassemblement. Il « ne juge point l'*Ami des Lois;* les principes sont bons, mais le but de l'auteur est perfide. A la dernière représentation de cette pièce, ajoute-t-il, il n'y avait que des valets de ci-devant. » Enfin Danton traduit en ces termes les impatiences de la Montagne : « Je l'avouerai, citoyens, je croyais qu'il était d'autres objets que la comédie qui dussent nous occuper (*Quelques voix :* Il s'agit de la liberté!). Oui, il s'agit de la liberté; il s'agit de la tragédie que vous devez donner aux nations; il s'agit de faire tomber sous la hache des lois la tête d'un tyran; il ne s'agit pas de misérables comédies... » Pétion réplique que le pouvoir exécutif a violé la plus sainte des lois, la liberté. « C'est, dit-il, c'est toujours en interdisant vaguement ce qui pourrait occasionner du trouble, qu'on a, sous l'ancien régime, enchaîné toutes les espèces de liberté. La loi met les pièces de théâtre sous la responsabilité des auteurs et des acteurs; voilà la vraie, la seule responsabilité... Où commence la responsabilité? Ce n'est pas sur des suppositions; c'est lorsqu'il y a un acte, un fait, que le pouvoir municipal intervient. Alors il y a exercice de la police, et sans doute il est libre au magistrat de suspendre la représentation d'une pièce qui occasionne des troubles qu'on ne peut arrêter autrement..... » Enfin l'arrêt du conseil exécutif fut cassé, et, le 30 mars, la Commune triompha de l'*Ami des Lois*, en suspendant les représentations de la comédie de Laya, qui lui paraissait de nature à corrompre l'esprit républicain.

L'*Ami des Lois* avait eu du retentissement non-seulement à Paris, mais encore dans les départements. Les royalistes y avaient vu l'occasion d'une manifestation publique contre les gouvernants d'alors. C'était une protestation contre ce que l'auteur appelait les *anarchistes*. Ainsi il disait :

Patriotes? eh! qui? ces poltrons intrépides,
Du fond d'un cabinet prêchant les homicides,
Ces Solons nés d'hier, enfants réformateurs,
Qui, rédigeant en lois leurs rêves destructeurs,
Pour se le partager voudraient mettre à la gêne
Cet immense pays rétréci comme Athène.
Ah! ne confondez pas le cœur si différent
Du libre citoyen, de l'esclave tyran.
L'un n'est point patriote, et vise à le paraître;
L'autre tout bonnement se contente de l'être.

Et plus loin :

Que tous ces charlatans, populaires larrons,
Et de patriotisme insolents fanfarons,
Purgent de leur aspect cette terre affranchie.
Guerre, guerre éternelle aux faiseurs d'anarchie!
Royalistes tyrans, tyrans républicains,
Tombez devant les lois, voilà vos souverains!

Tout cela n'est pas très-fort. L'*Ami des Lois* était en effet une comédie médiocre, très-médiocrement écrite. C'était l'opinion de l'auteur lui-même, qui, en parlant de son œuvre, disait à vingt-cinq ans de distance : « Ce n'était pas un bon ouvrage, mais c'était une bonne action. » Etait-ce réellement une bonne action? Ici la réponse dépend surtout du point de vue auquel on se place pour juger les hommes et les choses de la Révolution. En protestant contre le régicide, en bravant certains personnages tout-puissants, Laya faisait, nous le voulons bien, un acte de courage; voilà tout ce qu'il est permis de lui accorder aujourd'hui.

Ami du peuple (L') ou les *Intrigants dévoilés*, drame représenté pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Palais-Variétés, le 6 septembre 1793 (deux mois environ après l'assassinat de Marat). L'*ami du peuple*, on le devine, c'était Marat; Marat, représenté alors avec idolâtrie sur tous les théâtres de Paris et de la province. En même temps que l'Opéra donnait des fêtes en son honneur et en l'honneur de Le Peltier de Saint-Fargeau, Molé, l'élégant comédien dont le public était engoué, jouait lui-même au Théâtre-Français le rôle de l'*ami du peuple*, et, à ce sujet, l'auteur ravi lui écrivait poétiquement :

Ressuscitant Marat, tu me rends à la vie.

En mars 1794, le même acteur remplit le même rôle de l'*ami du peuple*. Cette fois, la pièce nouvelle s'appelait la *Mort de Marat*.

Ami des Lois (le véritable) ou le *Républicain à l'épreuve*, pièce en quatre actes, à spectacle, représentée à Paris pour la première fois sur le Théâtre national de Molière, rue Saint-Martin, le 23 septembre 1793. Cette pièce était une réaction contre l'*Ami des Lois* de Laya, que les aristocrates déguisés et les modérés avaient applaudi à grand bruit au commencement de la même année.

Amis de Collége (les), comédie de Picard, en trois actes et en vers, représentée pour la première fois à Paris, le 24 novembre 1795. C'est la vie oisive opposée à la vie laborieuse. L'auteur a dépeint le charme des souvenirs de la première jeunesse, l'espèce d'égalité que les camarades d'enfance conservent encore entre eux dans le monde, l'empire que ces premiers sentiments exercent sur tous les autres sentiments que nous éprouvons par la suite, et les

devoirs qu'ils imposent à notre cœur pour tout le reste de la vie.

Ami des Femmes (L'), comédie en cinq actes et en prose, de M. Alex. Dumas fils, représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre du Gymnase, le 5 mars 1864. L'idée mère de la pièce est dans le titre. M. de Ryons s'est fait, non pas le chevalier servant, mais le chevalier protecteur de la vertu chez la femme. Quelqu'un a dit (c'est une femme) : La conduite la plus honnête est toujours la plus habile. Le chevalier de Ryons brode légèrement sur ce thème. A ses yeux, la femme la plus honnête sera la plus heureuse. Voilà qui est bien, mais nous allons voir comment il s'y prend pour remplir dignement cette haute mission. Toutefois, avant d'aller plus loin, pénétrons à-bord dans les théories intimes du héros. Persuadé que l'amour est une duperie, il est en garde contre toutes les méprises de l'imagination. Quant au mariage, c'est une institution scabreuse, une vulgarité dans laquelle il ne tombera certes point. Si ce vieillard de trente-cinq ans, momifié par l'expérience ou par hasard, des velléités de volupté, il sait où logent les Phrynés, et, à quelques louis près, ce que coûtent les aventures qui ne laissent point de traces dans le cœur d'un homme. Ce don Juan froid, sec et morne, ce magnifique égoïste promène sa satiété, ses théories et ses vices un peu partout, mais sans se compromettre, et c'est ainsi qu'analysant, disséquant et critiquant, il vient chez madame Leverdet, femme d'un savant, à laquelle il expose, avec un esprit et un persiflage insolents, ses dédains pour les hommes, à qui il n'a jamais été utile; sa mauvaise opinion des femmes, qu'il n'a jamais su aimer, et les beaux communs desséchants et verts des bisses et des ennuisants. Cette madame Leverdet a pour sigisbée un certain des Targettes, héros du terre-à-terre, parrain de sa fille, ce qui donne à penser. Ce faquin suranné, qui veut rompre une ancienne liaison, ne trouve plus suffisante la cuisinière de son *ami* le savant. Comme on le voit, le héros est un peu pâle, il déchire. De Ryons, qui paraît versé dans toutes les roueries féminines, devine les secrets de madame Leverdet; il se moque, il ricane, tout en lui faisant remarquer que mademoiselle Leverdet, pensionnaire de quatorze ans, a la jambe bien faite... Survient madame de Simerose, jeune femme séparée de son mari. Ce problème féminin intrigue fort l'*ami des femmes*, qui observe curieusement la jeune dame, en fait le tour en amateur, et veut seulement, après l'avoir déshabillée des yeux, la pousser avec une épingle dans son cabriolet. Il s'attache à elle par une de la psychologie, et afin de s'assurer si elle est honnête, ou s'il n'y a pas moyen de lui reconnaître un, deux ou trois amants, toujours, bien entendu, dans l'intérêt de la vertu et, partant, du bonheur de la femme. Alors les expériences commencent : il découvre que la dame a le cœur inquiet ; elle ne veut pas entendre parler de son mari, mais elle écoute *purs* à la femme vertueuse, tel est le bilan de cette comédie, sans compter l'Allemande, qui veut absolument s'appeler madame de Ryons, par curiosité, et parce que M. de Ryons ne ressemble à personne. Puis, voilà que tout à coup madame de Simerose fait à ce vicieux, qui veut de l'arrêter dans son élan inconscient, la confidence la plus inattendue. Elevée dans la recherche de l'amour éthéré, elle ne prévoyait pas que la nuit des noces pût être autre chose qu'un chaste tête-à-tête, et elle a une révolte lorsque son mari a voulu entendre d'une autre façon les suites du sacrement. M. de Simerose, ajournant la démonstration des devoirs conjugaux, trouva alors chez lui, comme compensation, la camériste de madame, pourvue d'une intelligence plus pratique des choses; et madame de Simerose, de plus en plus indignée, se sépara. Il lui serait impossible de se retrouver en présence d'un être aussi terre à terre que son mari. Toutefois, après quelques explications, et sur la foi de l'*ami des femmes*, elle promet... l'impossible! La réconciliation aura lieu entre les deux époux dès que madame de Simerose sera rentrée en possession d'un billet par elle écrit à de Montegrès, mais celui-ci, dans un moment de jalousie furieuse, envoie ledit billet au mari. Ciel! que va-t-il advenir?... M. de Simerose accourt pénétré de joie; ce billet écrit à l'amant renferme de si vagues promesses, qu'il va parfaitement au mari; il prend pour lui ce qui était pour l'autre, et il est heureux, car il a la foi. Bref, la jeune femme se sacrifiera aux réalités du mariage, tandis que de Ryons continuera d'exercer son petit métier, et l'Allemande millionnaire épousera l'imbécile dont mademoiselle Leverdet a horreur depuis que l'*ami des femmes* lui a conseillé machiavéliquement de couper sa barbe.

Cette pièce est une révoltante analyse; il s'en dégage je ne sais quelle odeur d'une dépravation sociale. Des détails dont aucun voile ne couvre la nudité (acte II, scène 1re), des contidences libertines que deux vieux pervers ne font entre eux quand ils ont respiré les arômes domestiques et tiré les verrous, mais que l'on ne débite pas devant un parterre de roses et aux chastes resplendissantes du lustre : telle est la moralité de cette comédie. L'auteur comprendra-t-il enfin que le temps est passé des amertumes, des sarcasmes, des négations absolues? Les *dames aux camélias*, les *femmes du demi-monde*, toutes ces monstruosités sur lesquelles il raffine sont maintenant passées de mode; elles ont vieilli, et malgré le fard dont elles couvre, on n'en veut plus. M. Alex. Dumas fils a beaucoup de talent, mais il en fait un mauvais usage, parce qu'il lui manque la foi et l'élévation qui font les écrivains moralisateurs. Dans cette pièce, aussi que dans ses autres ouvrages, c'est toujours le même épuisement, la même fatigue, le même dégoût; l'esprit sec, le ricanement insupportable de ses héros vous irritent à la longue; l'ironie pour l'ironie ne convient qu'aux égoïstes. Qu'il y songe, désormais nos applaudissements sont réservés à l'amour fier et loyal, au devoir, à l'honneur; nous renaissons à l'enthousiasme et à l'espérance. Que Dieu fasse paix à l'*Ami des femmes* et toutes les créations de serre chaude qui sont sorties du même moule.

M. Th. Gautier, qui a le bonheur de rester toujours poète alors qu'il ne croit être que critique, a jugé très-favorablement l'*Ami des femmes*. Voici le portrait qu'il trace du héros, portrait achevé, dont l'original ne saurait inspirer que de l'estime, mais que le trop brillant esprit de Dumas a trouvé tout entier dans son imagination et nullement dans la pièce : « *L'Ami des femmes*, de Ryons, est un type qui appartient si précisément à ce temps-ci, qu'il n'existait pas il y a quelques années, et qu'il paraîtra étrange, même aujourd'hui, car il ne s'est formulé encore avec cette décision ni dans le monde, ni dans le livre, ni sur la scène. Est-ce un jeune premier? non. Un don Juan? non. Un raisonneur? nullement. Un comique? pas du tout. Aucune de ces vieilles dénominations ne peut servir d'étiquette à un personnage de l'auteur du *Demi-Monde* et de la *Dame aux camélias*. De Ryons est un jeune homme de trente ou trente-deux ans, esprit ferme et juste, cœur chaud refroidi par prudence, qui a eu le courage de regarder la vie en face et de ne pas lui demander plus qu'elle ne saurait donner. Il craint l'amour comme quelqu'un qui en a souffert autrefois et ne veut plus en souffrir; de l'absence de douleur, il se compose une sorte de bonheur négatif. Assis sur la rive, et séché du naufrage, il contemple la grande mer tumultueuse, où l'ouragan des passions fait palpiter tant de voiles en péril. Mais il n'éprouve pas à ce spectacle un sentiment de satisfaction égoïste. Il s'intéresse à ces pauvres nefs si violemment secouées qui vont se briser aux récifs, faute de pilote pour les conduire au port; il sauve dans une barque, et, à travers toutes sortes d'obstacles, malgré le vent, l'écume et l'éclair, il les ramène et les amarre dans l'eau tranquille aux anneaux de la jetée. Il s'est donné lui-même charge d'âmes, et s'est fait sauveteur des vertus. C'est lui qui soutient les résolutions chancelantes aux heures de crise; il sait détruire à propos les enthousiasmes, faire paraître l'amant sous un jour ridicule, et montrer à l'épouse hésitante sur le seuil conjugal l'abandon et le malheur, si elle le franchit, attirée par les appels de la passion. »

Pour ne pas être injuste envers M. Dumas fils, disons qu'il y a entre M. et Mme de Simerose une très-jolie scène, où l'émotion se fait réellement sentir. Que l'auteur de l'*Ami des femmes* nous donne beaucoup de cette nature, et il n'y aura plus qu'à applaudir. Malheureusement cette scène est la seule. Ajoutons aussi que sa comédie est écrite avec infiniment d'esprit; les mots fins y abondent. Toutefois, cet esprit est tiré de trop loin, et plusieurs traits heureux nous ont paru ressembler à certaines petites chevilles toutes rondes et tout-équarries qu'une main habile a su introduire dans ces gros pains de gruyère qui ne sont immaculés qu'en apparence.

Les lecteurs de ce dictionnaire trouveront peut-être que l'étendue donnée à cet article sort un peu des proportions ordinaires. C'est un acompte sur les lignes que nous devons consacrer à la *Dame aux camelias* et au *Demi-Monde*. Les défauts et les qualités que nous avons signalés ici se retrouvent, à de légères différences près, dans les œuvres antérieures du spirituel écrivain.

Amie, la matinée est belle. Premier vers de la célèbre barcarole de la *Muette de Portici*, chantée pour la première fois par Nourrit, au grand Opéra de Paris, le 29 février 1828. Cette charmante musique a fait le tour du monde, et elle est restée dans la mémoire de tous ceux qui ne sont pas indifférents à l'art divin des Linus et des Orphée. V. Muette de Portici.

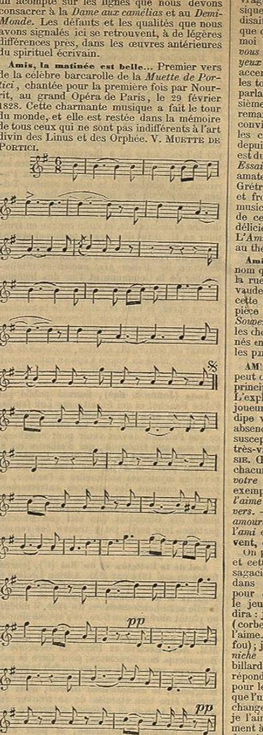

Amis, la matinée est belle,
Sur le rivage assemblez-vous;
Montez gaîment votre nacelle,
Et des vents bravez le courroux.
Confiez la barque avec prudence;
Pêcheur, parle bas.
Jette tes filets en silence;
Pêcheur, parle bas.
Le roi des mers ne t'échappera pas. (*bis*).
Pêcheur, parle bas (*bis*).

Chœur.

Confiez la barque avec prudence;
Pêcheur, parle bas.

Jetté tes filets en silence;
Pêcheur, parle bas;
Le roi des mers ne t'échappera pas (*bis*).

2e Couplet.

L'heure viendra, sachons l'attendre;
Plus tard nous saurons la saisir.
Le courage fait entreprendre;
Mais l'adresse fait réussir.
Confiez la barque, etc.

Ami de la Maison (L'), opéra-comique de Grétry, paroles de Marmontel, en trois actes et en vers libres, représenté pour la première fois à Fontainebleau le 26 octobre 1771, et à Paris, par les comédiens du roi, le 14 mars 1772. Grétry applique avec bonheur dans cet ouvrage sa théorie de l'accord intime de la musique avec le poème : « Ne croirait-on pas, disait-il naïvement, à propos de cette pièce, que c'est Marmontel qui a fait la musique et moi les paroles? » Les deux airs : *Je suis de vous très-mécontente* et *Rien ne plaît tant aux yeux des belles*, prouveraient presque que les accents de la parole peuvent être copiés par les tons de la gamme, tant la musique y est parlante, simple et naturelle. Le duo du troisième acte, *Tout ce qu'il vous plaira*, est remarquable à cause du rhythme syllabique, qui convient parfaitement à la situation, et que les compositeurs ont employé fréquemment depuis. Le petit duo : *Vous avez deviné cela*, est du goût le plus fin; aussi l'auteur, dans ses *Essais sur la musique*, le recommande-t-il aux amateurs. Malgré la bonne opinion qu'en avait Grétry, la pièce de Marmontel parut longue et froide. Toutefois, la verve mélodique du musicien réussit à lui assurer du succès, à côté de celui qu'obtenait à la même époque la délicieuse opéra-comique de *Zémire et Azor*. L'*Ami de la Maison* n'a pas encore été repris au théâtre.

Amis de la Patrie (Théâtre lyrique des), nom que prit en 1791 le vaudeville, devenant théâtre de la rue de Louvois. On y jouait l'opéra-vaudeville, les pièces à spectacle. C'est sur cette scène que fut représentée la fameuse pièce intitulée la *Journée du Vatican* ou le *Souper du pape* (1793), où les personnages et les choses les plus respectables étaient tournés en ridicule. Cette pièce a été un des excès les plus regrettables de la Révolution.

Ami (jeu de l'). Petit jeu de société qui peut devenir fort intéressant dans un salon principalement fréquenté par la jeunesse. L'exhibition en est fort simple : celui des joueurs qui se dévoue le premier au rôle d'Œdipe va derrière un paravent. Pendant son absence, les autres se donnent un mot d'ordre susceptible de recevoir des interprétations très-variées et qui est l'*ami*. Soit le mot Jalousie. Odilie, rappelé, demande tour à tour à chacun des joueurs : *Comment aimez-vous votre ami?* Et ceux-ci de répondre, par exemple : *Je l'aime dans le cœur.* — *Je ne l'aime que la fenêtre.* — *J'aime à voir à travers.* — *J'aime verre.* — *Je l'aime chez mon amoureux* etc. — Le joueur qui laisse deviner l'*ami* est envoyé à son tour derrière le paravent, et il en choisit un autre *ami*.

On peut encore jouer l'*ami* en calembours, et cette manière demande beaucoup plus de sagacité de la part de celui qui devine. Aussi, dans ce cas, choisit-on presque toujours pour *ami* un monosyllabe, afin de rendre le jeu mois difficile. Soit le mot *cor*; on dira : je l'aime... *nu* (cornu); je l'aime... *beau* (corbeau); je l'aime... *doz* (Cordoue); je l'aime... *feu* (cor-fou); je l'aie... *sage* (corsage); je l'aime... *niche* (cornibe); je l'aime... *billard* (cor-billard), etc. Chacun des mots par lesquels on répond étant un mot français, la difficulté pour le deviner est assez grande; c'est alors que l'un des joueurs, prenant le patient en pitié, changera l'ore d'idées, et dira, par exemple, je l'aime... *mon*, ce qui amène immédiatement à l'esprit l'idée de cornichon. Il en serait de même des mots *chor, pin, fort, mer*, etc.

Amiability s. f. (a-mi-a-bi-li-té — rad. *amiable*). Qualité de ce qui se fait à l'amiable : *L'amiabilité a concordats.* Il Peu usité.

Amiable a. (a-mi-a-ble — rad. *ami*). Doux, affectueux, gracieux : *Accueil* amiable. *Paroles* amiables. *La confiance mutuelle trop oubliée de l'espèce humaine s'entrelacera par une circulation plus* aible *et plus active dans tous les rapports politiques et commerciaux.* (Mirab.)

— Prov. Qui a chargé d'accommoder un différend, un prêt, par les voies de la conciliation : Amiable *compositeur. L'arbitre choisi est un médiateur* amiable *et non un juge de rigueur.* (Pérr.)

— Qui se fait égré à gré : *Convention ou partage* amiable.

Math. *Nombi amiables*, Nombres dont chacun est égal à somme des parties aliquotes de l'autre *s* et 12 *sont des nombres* amiables.

— *A l'amiable*, l adv. De gré à gré, par voie de conciliation mutuellement : *Terminer, vider un différend* l'amiable. *Il valait mieux traiter* à l'amiable (Boss.) *La charité les obligeait à s'expliq* à l'amiable *avec l'auteur.* (Boss.) *J'espère que la chose pourra se terminer* à l'amiable (Le Sage.) *Adieu : séparons-nous* à l'amie. (Le Sage.)

— Syn. **A l'amiable amiablement.** *Amiablement* implique un ais de douceur dans la personne dont on pe : *Il commençait à parler plus* amiablem *de lui.* (Boss.) *A l'amiable* indique une manière ordinaire d'arranger les affaires, sans que la douceur de l'agent s'étende au delà du procédé : *Solon fut d'un pour terminer toutes choses à* l'amiable. (Fén.)

— **Encycl.** On dit d'une contestation qu'elle a été terminée *à l'amiable* quand il y a eu conciliation entre les parties sans l'intervention de la justice. Lorsqu'elles sont décidées à transiger, elles peuvent agir par elles-mêmes ou s'en rapporter à la décision d'un *amiable compositeur*. L'amiable compositeur n'est pas tenu, comme les arbitres ordinaires, de se conformer au texte de la loi; il prononce sans appel et en dernier ressort, plutôt selon les règles de l'équité que suivant le droit strict.

Amiablement adv. (a-mi-a-ble-man — rad. *amiable*). D'une manière amiable; par voie de conciliation, amicalement : *Terminer une affaire* amiablement. *On prend plaisir à lui enfoncer le trait dans l'âme, d'autant plus avant et plus sensiblement qu'on paraît le faire plus charitablement et plus* amiablement. (Bourdal.)

— Syn. **Amiablement, à l'amiable.** V. Amiable (à l').

Amian ou **Amihan** s. m. (a-mi-an). Mar. Petit objet quelconque en corde ou en bois qui se trouve sous la main, et qu'on emploie momentanément à bord, à défaut d'autre objet dont le nom est déterminé.

Amiantacé, ée adj. (a-mi-an-ta-sé — rad. *amiante*). Minér. Qui a quelque ressemblance avec l'amiante.

— Méd. *Teigne amiantacée.* V. Teigne.

Amiante s. m. (a-mi-an-te — du gr. *amiantos*, incorruptible). Minér. Substance minérale, tantôt verte ou grisâtre, tantôt blanche, qui se compose de fibres très-fines, peu adhérentes les unes aux autres, et, quelquefois assez flexibles pour se filer et former une certaine ressemblance avec les filaments du lin.

— **Encycl.** L'*amiante* est un silicate de chaux et de magnésie, principes difficilement fusibles, ce qui fait que cette substance résiste puissamment à l'action du feu : toutefois, elles fond au chalumeau. On l'appelle aussi *asbeste* (du gr. *asbestos*, inextinguible), mais les minéralogistes réservent ce nom aux variétés dont les fibres sont roides et cassantes, et appliquent le premier à celles dont les fibres sont souples et soyeuses. Dans le langage vulgaire, l'*amiante* est aussi quelquefois appelé *papier fossile, liège fossile, cuir fossile*, etc. Les anciens le nommaient *lin vif* ou *incombustible*, et les alchimistes du moyen âge *lin vif* ou *laine de salamandre*. La propriété que possède l'*amiante* de résister au feu a été utilisée de bonne heure. A Rome, et probablement aussi en Grèce, on tissait avec les fibres soyeuses de cette substance des linceuls dans lesquels on enveloppait les cadavres des rois et des grands personnages, afin que leurs cendres ne se mêlassent pas à celles du bûcher. Les Romains en faisaient encore des nappes et des serviettes, que l'on jetait au feu pour les blanchir, et des mèches de lampes qui brûlaient dans l'huile sans se consumer. Les modernes ont également employé l'*amiante* de plusieurs manières. Ils en ont fait des tissus, des mèches, des dentelles, du papier et du carton incombustibles, mais les objets ainsi obtenus n'ont jamais été que des curiosités. Vers 1828, le chevalier Aldini, colonel des pompiers de Rome, a imaginé de faire entrer l'*amiante* dans la confection d'un vêtement propre à faciliter l'attaque des incendies, mais cette invention n'a pas eu tout le succès pratique que les premières expériences avaient fait concevoir. La nature et l'origine de l'*amiante* étaient inconnues chez les Romains. Pline, qui voyait dans ce minéral un lin particulier, le faisait croître au milieu des déserts de l'Inde, dans une contrée entièrement brûlée par le soleil et habitée seulement par des dragons, et c'est par l'habitude de vivre au milieu des ardeurs de ce climat brûlant qu'il expliquait son incombustibilité.

Amiantiforme adj. (a-mi-an-ti-for-me — de *amiante* et *forme*). Minér. Nom donné à une espèce d'arséniate de cuivre, qui appartient à l'olivénite.

Amiantinite s. f. (a-mi-an-ti-ni-te — rad. *amiante*). Minér. Variété d'actinote.

Amiantoïde adj. (a-mi-an-to-i-de — de *amiante*, et du gr. *eidos*, ressemblance). Minér. Qui a l'apparence de l'amiante : *L'arséniate de cuivre est* amiantoïde.

— s. f. Sorte de pierre filamenteuse comme l'asbeste : *L'*amiantoïde *couvre de ses flocons duveteux le sommet des rochers.* (Bernardin de Saint-Pierre.)

— Qui se fait égré à gré : *Convention ou partage* amiable.

Amiatte s. m. (a-mi-a-ti-te — de *Amiata*, mont. de Toscane). Minér. Variété de silex résinite concrétionné, d'un blanc opaque.

Amibe s. f. (a-mi-be — du gr. *ameibein*, changer). Zool. Genre d'animalcules infusoires, dont la forme est d'une instabilité telle qu'il est à peu près impossible d'y reconnaître et d'y caractériser les espèces. Ce genre a été formé aux dépens des protées, dont le nom rappelle la même particularité. Ordinairement transparentes, les *amibes* sont souvent colorées en rouge ou en vert par des particules contenues dans leur masse : *Les* amibes *se produisent dans les eaux stagnantes, au milieu des détritus formant une couche vaseuse.* (Dujardin.)

Amibées ou **Amébées** s. f. pl. (a-mi-bé — de *amibe*). Zool. Famille d'infusoires établie par Ehrenberg pour le genre *amèbe*. Elle fait partie de l'ordre des polygastriques anentérés, et renferme des genres à prolongements variables, rameux et dépourvus de cils.

Amical, ale, adj. (a-mi-kal, a-le — du lat. *amicus*, ami). Qui est inspiré, qui est dicté par l'amitié : *Conseil* amical. *Paroles* amicales. *Offres* amicales. *Quand cette* amicale *prédiction ne fut faite, je ne répondis pas tout d'abord.* (Balz.) *Je lui portai quelques propositions* amicales *de la part de son mari.* (Balz.) *Je fus plus attristé qu'irrité de cette façon d'accueillir mes avances* amicales. (E. Sue.) *Est-ce donc à moi de trouver le moyen de continuer nos* amicales *relations?* (G. Sand.) *Son tempérament volontaire, toujours disposé à exiger sans jamais vouloir se plier à aucune concession, écartait de lui tout mouvement* amical. (Alex. Dum.) Il Qui annonce, qui témoigne de l'amitié : *Air, ton* amical. *Poignée de main* amicale. *Cette demoiselle se tournait souvent de mon côté d'un air* amical. (Mariv.) *Il avait tendu une main* amicale *à Emmanuel.* (Alex. Dum.) *A bientôt se fit prier tout juste le temps de l'attirer à une* amicale *politesse.* (Alex. Dum.) *Ils échangèrent une poignée de main bien vigoureuse et bien* amicale. (Alex. Dum.) *Elle lui sourait d'un air de protection* amicale. (G. Sand.) *Pleur-de-Marie avait échangé un signe de tête* amical *avec l'adolescent à figure fétrie.* (E. Sue.) *Elle lui donna sur la tête une petite tape* amicale. (Balz.) *Brutus n'attendait rien de la vertu aux champs de Philippes; il la vit, et livra son cœur au poignard* amical *de Straton.* (Ch. Nod.)

— Gramm. L'Académie ne donne pas d'exemple de ce mot au masculin pluriel; elle ajoute même que cette forme est inusitée. En effet, quelques assez flexibles que soient les règles de l'oreille; toutefois l'usage n'a pas confirmé cette restriction, et l'on dit volontiers *conseils* amicaux, *sentiments* amicaux, et nos meilleurs écrivains semblent être de cet avis : *La France a été souvent en paix et en rapports* amicaux *avec l'Angleterre.* (Guizot.) *Et puisse bouddhiste entretenir des rapports* amicaux *avec celle de Brahma. Il répondit aux saluts* amicaux *de la foule.* (Balz.)

Amicalement adv. (a-mi-ka-le-man — rad. *amical*). D'une manière amicale : *Causer* amicalement. *Vivre* amicalement *Quelqu'un a vu des masques dans un bal danser* amicalement *ensemble, peut se faire une idée du monde.* (Vauven.) *Giraud me sourirait* amicalement *derrière sa moustache rousse.* (Balz.) *Ce tableau représentait précisément le moment où, à cheval vis-à-vis l'un de l'autre sur le tonneau, nous causions* amicalement *nos verres.* (Champfleury.) *De temps en temps elle s'essayait au milieu de cette meute, pour caresser les uns, pour taquiner* amicalement *les autres.* (G. Sand.) *Il y avait des instants où je m'imaginais reconnaître cette figure de marbre, et je me sentais prêt à lui adresser* amicalement *la parole.* (G. Sand.) *Allons, allons, continua l'amateur en frappant* amicalement *sur l'épaule du jeune homme, vous avez bien fait de suivre les instructions du capitaine.* (Alex. Dum.)

Amici (Jean-Baptiste), astronome et opticien italien, né à Modène en 1784. Il fut successivement professeur de mathématiques et directeur général des études à Modène, enfin directeur de l'Observatoire de Florence. Il a fait les observations très-remarquables sur les étoiles doubles et sur divers phénomènes planétaires; mais il doit surtout sa réputation aux excellents instruments qu'il a inventés ou perfectionnés. La science lui doit notamment le *microscope achromatique*, à l'aide duquel il a fait des observations sur la circulation de la sève dans les plantes et sur les animaux microscopiques; le *microscope par réflexion*; des *chambres claires*; un *appareil de polarisation*, etc.

Amicie s. f. (a-mi-si — de *Amici*, n. pr.). Bot. Genre de plantes de la famille des légumineuses et de la tribu des hédysarées, dont on connaît deux espèces, qui croissent dans l'Amérique du Nord.

Amict ou **Amictus** s. m. (a-mi — lat. *amictus*, même sens). Antiq. Mot dont se servaient les Romains pour désigner tous les vêtements de dessus dans lesquels ils s'enveloppaient, par oppos. aux vêtements de dessous : *La figure qui est debout commence justement à se couvrir de son* amictus, *pièce ample d'étoffe; un côté est déjà passé par derrière sur le bras et l'épaule gauche du personnage, pendant qu'il glisse son coude droit sous l'autre côté pour le ramener à son cou.* (Chrroul.)

— Liturg. Linge bénit, de forme carrée, dont le prêtre se couvre les épaules avant de revêtir l'aube.

— **Encycl.** Dans l'origine, l'*amict* servait à couvrir la tête, comme l'indique la prière que le prêtre récite en le mettant pour dire la messe : « *Impone, Domine, capiti meo galeam salutis.* » Plus tard, on ne le porta ainsi que pendant l'hiver, c'est-à-dire du 17 octobre (la Saint-Cerbonet), jusqu'au samedi saint, à l'office du matin, et cet usage existait encore dans certaines paroisses au commencement du XIXe siècle. Aujourd'hui on ne se sert plus de l'*amict* que pour couvrir le cou et les épaules, avant de revêtir l'aube, et il est également porté par le diacre, le sous-diacre, et, dans quelques églises, par les enfants de chœur.

— **Homonyme.** Ami.

Amicte s. m. (a-mi-kte — du gr. *amiktos*, pur). Entom. Genre d'insectes diptères, voisin des taons, et renfermant deux espèces qui vivent en Afrique.

Amictoire adj. (a-mik-toi-re — du gr. *amiktos*, pur). Entom. Qui ressemble à un amicte : *L'espèce* amictoire *est une araignée de Rio-Janeiro.* (Walcken.)

Amiculum s. m. (a-mi-cu-lomm — diminut. d'*amictus*). Antiq. Sorte de petit manteau porté par les hommes et par les femmes, mais plus particulier à ces dernières; il offrait quelque ressemblance avec le mantelet d'aujourd'hui.

Amicus Plato, sed magis amica veritas, proverbe latin qui signifie : *J'aime Platon, mais j'aime encore mieux la vérité*; c'est-à-dire il ne suffit pas qu'une opinion soit recommandée par l'autorité d'un nom respectable comme celui de Platon; il faut encore qu'elle soit conforme à la vérité. Ce proverbe est le contraire de la devise des disciples de Pythagore : « Le maître l'a dit (*magister dixit*). »

Nous devons ce proverbe à Aristote, qui, à son arrivée à Athènes, avait suivi les leçons de Platon. Celui-ci ne tarda pas à devenir aussi célèbre que le maître. Deux esprits de cette valeur, faits pour régner l'un et l'autre dans le domaine de la pensée, ne devaient pas tarder à se séparer; aussi Aristote, sans être, comme on l'a dit, l'ennemi de son maître, n'adoptait-il pas toutes les conséquences de sa doctrine; toutefois, lorsqu'il se trouvait en contradiction avec lui, il savait exprimer son opinion avec la sage mesure d'un philosophe, et non l'amertume d'un rival. « *J'aime Platon*, disait-il, *mais j'aime encore plus la vérité.* — *Amicus Plato, sed magis amica veritas.* »

Cet hommage, rendu à la vérité, quand on la croit en désaccord avec les doctrines d'un génie même transcendant, est passé en proverbe, et l'on y fait de fréquentes allusions, tantôt en latin, tantôt en français :

« Un philosophe de café, auquel le garçon avait apporté sa demi-tasse vide sur un plateau, parodiait plaisamment ce dicton en disant : « *Amicus* plateau, *sed magis amica* demi-tasse. »

« *Amicus Plato, sed magis amica veritas*; c'est pourquoi, tout en rendant à M. Cousin l'hommage qui lui est dû pour son talent, et en lui payant le tribut de reconnaissance que lui doit quiconque étudie aujourd'hui la philosophie, je crois devoir expliquer et discuter ses opinions. »

Gatien Arnoult.

« Je vais examiner ces deux volumes en leur appliquant le *Amicus Plato...*, devise trois fois chère, j'en suis sûr, à Jules Janin, puisqu'elle est honnête, spirituelle et latine. »

A. de Pontmartin.

« *Amicus* Palais-Royal, *sed magis amica veritas* : nous sommes obligé de le déclarer, on nous avait un peu surfait le succès de la pièce de MM. Barrière et Sardou, *les Gens nerveux*. »

É. de Bévillle.

« Mes observations sont de deux espèces : les unes ont pour objet le fond; les autres, la forme; et j'entre dans mes objections aucune sorte de partialité; mais j'ai des doutes et je cherche à les éclaircir : *Platon est mon ami, mais la vérité l'est plus encore.* »

Fréron, *Année littéraire*.

Amidalique adj. (a-mi-da-li-ke — rad. *amidon*). Pharm. Se dit des préparations dans lesquelles entre l'amidon.

Amide s. f. (a-mi-de — rad. *am*, abréviation d'*ammoniaque*). Chim. Nom donné à une classe de composés qui diffèrent des sels ammoniacaux par l'absence des éléments de l'eau, et qui peuvent se transformer en ces sels en reprenant les éléments de l'eau.

— **Encycl.** Les *amides* correspondent aux acides des sels ammoniacaux, et sont désignés par leurs noms. Ainsi l'on dit *amide* acétique ou acétamide, *amide* oxalique ou oxamide, etc. Les *amides* représentent des sels ammoniacaux privés d'autant de fois deux équivalents d'eau qu'ils contiennent d'équivalents d'ammoniaque. Ainsi les acides monobasiques, comme l'acide acétique, ne forment qu'une seule *amide* neutre; les acides bibasiques, comme l'acide succinique, en forment deux : l'une acide, dérivant du sel acide par élimination de deux équivalents de l'eau; l'autre neutre, dérivant du sel neutre par élimination de quatre équivalents d'eau. De même que les sels ammoniacaux deshydratés donnent les *amides*, les *amides* deshydratées donnent à leur tour une classe de composés appelés *nitriles*, quand ils proviennent d'*amides* neutres, et *imides*, quand ils proviennent d'*amides* acides.

Les nitriles et les imides sont aux *amides* ce que celles-ci sont aux sels ammoniacaux. Il y a là deux séries parallèles, dont l'une a pour termes extrêmes le sel ammoniacal neutre et son nitrile, l'autre le sel ammoniacal acide et son imide. Ce qui est digne de remarque, c'est que la différence entre terme et terme consiste toujours dans deux molécules d'eau. Traitées par la potasse, les *amides* dégazent de l'ammoniaque et donnent naissance à un sel de potasse. Traitées par l'acide azoteux, elles dégazent de l'eau et de l'azote, et laissent libre l'acide d'où elles dérivent. Les chimistes initiaires rattachent les *amides* au type ammoniaque. La première *amide* a été découverte en 1830, par M. Dumas.

Amidé, ée adj. (a-mi-dé — rad. *amidon*). Chim. Qui contient de l'amidon : *Acides* amidés.

Amidin s. m. (a-mi-dain — rad. *amidon*). Chim. Tégument lisse formant la partie extérieure de chaque grain d'amidon.

Amidine, Amidone ou **Amidonite** s. f. (a-mi-di-ne, do-ne, do-ni-te — rad. *amidon*). Chim. Principe immédiat des grains d'amidon. Les diverses fécules mêlées à l'eau forment, à une haute température, une sorte de sirop qui donne, en se refroidissant, des grains d'une ténuité extrême et parfaitement uniformes. Ces grains constituent l'amidine.

Amidogène s. m. (a-mi-do-jè-ne — de *amidure* et du gr. *genaoz*, j'engendre). Chim. Radical hypothétique qui représente de l'ammoniaque privée d'un équivalent d'hydrogène. V. Amidure.

Amidolé, ée adj. (a-mi-do-lé — rad. *amidon*). Pharm. Se dit des médicaments préparés par extraction, et contenant des fécules.

Amidolique adj. (a-mi-do-li-ke — rad. *amidolé*). Se dit de médicaments qui doivent leur existence et leurs propriétés générales à la présence de l'amidon, à celle de quelque autre fécule, comme les pâtes, les colles et les bouillies : *Médicaments* amidoliques.

Amidon s. m. (a-mi-don — du gr. *amulon*; de *a* priv. et de *mulé*, meule; c'est-à-dire, farine obtenue sans le secours de la meule). Chim. Substance organique que se trouve dans un grand nombre de plantes, surtout dans les graines des céréales.

— **Encycl.** L'*amidon* est une matière blanche, brillante et sans saveur, formée de grains pulvérulents généralement arrondis, parfois ovoïdes ou allongés. Cette substance existe dans une foule de plantes, principalement dans les semences des céréales et des légumineuses, dans les tubercules de la pomme de terre, de l'orchis, dans les tiges de certains palmiers, dans plusieurs lichens, dans les fruits du marronnier d'Inde, du chêne, du châtaignier, etc. On lui donne des noms particuliers suivant le végétal qui l'a fournie : ainsi, on appelle *amidon* proprement dit celui des céréales; *fécule*, celui de la pomme de terre; *sagou*, celui du palmier-sagouier; *tapioca*, celui du manioc, etc. Quelle que soit son origine, l'amidon a la même composition : il ne diffère que par la forme et le volume de ses grains.

Le grain d'*amidon* doit être considéré comme un corps organisé. Il est formé de couches concentriques pressées les unes sur les autres. Cette structure se trouve au microscope par des lignes circulaires qu'on observe autour d'un point obscur appelé *hile*. Le hile se trouve placé à la périphérie du grain d'*amidon*. C'est la circonférence du canal que la matière amylacée est venue peu à peu oblitérer par le dépôt de couches successives. En faisant chauffer les grains d'*amidon* au contact de l'eau, on détermine la désagrégation des pellicules qui les composent; ces pellicules désagrégées s'appliquent fortement les unes contre les autres, deviennent adhésives, et se prennent en une sorte de gelée qu'on appelle *empois*. A 150°, *l'amidon*, mélangé avec l'eau froide, forme un sirop transparent, fluide, qui, en refroidissant, laisse déposer une grande quantité de petits grains solubles dans l'eau de 70° à 100°.

La désagrégation de l'*amidon* est suivie de sa métamorphose. A 170° il se transforme en *dextrine* soluble, laquelle se change elle-même, à 180°, en sucre de raisin ou *glucose*. Les acides minéraux étendus, et la plupart des acides organiques (l'acide acétique est une exception à cette règle), font éprouver à la matière amylacée de semblables transformations. Il en est de même d'une substance quaternaire qui se forme dans la germination et à la base des bourgeons, et qu'on appelle *diastase*. Il suffit de la présence d'une seule partie de diastase pour convertir en dextrine deux mille parties d'amidon. La moindre parcelle d'iode communique à l'amidon une magnifique coloration bleue, qui disparaît à chaud, mais qui reparaît par le refroidissement. Aussi rien n'est-il plus facile que de déceler par l'iode la présence de l'amidon, et par l'amidon la présence de l'iode.

— L'amidon des céréales s'emploie pour donner de l'apprêt au linge. Les fabricants d'indienne en font usage pour empeser leurs tarlatanes, les confiseurs pour faire des dragées; il sert aussi à la préparation de la colle de pâte. Autrefois, on en consommait une grande quantité pour poudrer les cheveux. En médecine, on emploie l'amidon sous forme de lavements (16 à 32 grammes dans un litre d'eau). On s'en sert aussi dans le traitement des fractures pour coller les bandes de l'appareil inamovible. Dans l'industrie, on extrait ce produit des blés et des orges avariés. Après avoir grossièrement moulu le grain, on le soumet à une longue fermentation qui détruit le gluten et permet ainsi à l'amidon de se séparer. Il ne reste plus alors qu'à laver ce dernier et à le faire sécher. En séchant, l'amidon se divise en prismes irréguliers, qu'on livre au commerce sous le nom d'*amidon en aiguilles*. Ce procédé ayant le défaut de détruire le gluten, M. Emile Martin, pharmacien à Vervins,